Projet de réforme des lycées professionnels : une intersyndicale unie et vigilante

mardi 21 mars 2023, par CGT

La mobilisation des personnels des lycées professionnels a posé dans un débat large la question des difficultés générées par les réformes précédentes, la transformation de la voie professionnelle et par les annonces du Président. L’intersyndicale de la voie professionnelle insiste sur l’impérieuse nécessité de mettre en œuvre des mesures permettant d’améliorer les conditions d’études des jeunes, leur réussite aux examens et les conditions de travail des personnels.

Projet de réforme des lycées professionnels : une intersyndicale unie et vigilante

La mobilisation des personnels des lycées professionnels a posé dans un débat large la question des difficultés générées par les réformes précédentes, la transformation de la voie professionnelle et par les annonces du Président. L'intersyndicale de la voie professionnelle insiste sur l'impérieuse nécessité de mettre en œuvre des mesures permettant d'améliorer les conditions d'études des jeunes, leur réussite aux examens et les conditions de travail des personnels.

La transformation de la voie professionnelle engagée sous le précédent quinquennat est à rebours de ces objectifs. C'est pourquoi l'intersyndicale voie professionnelle continue d'exiger une révision des dispositifs – notamment sur les enseignements pluridisciplinaires (la co-intervention et le chef-d'œuvre) mais également les familles de métiers, pour redonner du temps disciplinaire aux élèves et permettre aux enseignant·es de renforcer la réussite de toutes et tous aux épreuves des diplômes.

Si à l'issue des groupes de travail la ministre Carole Grandjean a convenu qu'il n'y avait pas de consensus sur l'augmentation de 50 % des stages, elle ne renonce pas à tenter d'imposer une augmentation en classe de terminale. L'intersyndicale s'oppose toujours à toute semaine supplémentaire et rappelle que c'est sur la qualité des stages qu'il faut absolument travailler et non sur leur quantité. L'intersyndicale s'oppose aussi fermement au SNU qui confisquerait encore deux semaines d'école à nos élèves de seconde bac pro et de première CAP. Elle rappelle que les élèves entrant en lycée professionnel cumulent des difficultés sociales et scolaires et qu'ils ont besoin de plus et de mieux d'école.
Alors que le projet de C. Grandjean reste très contesté dans les établissements, que la réforme n'est toujours pas dévoilée, le ministère veut l'imposer en inscrivant dans le Pacte de nouvelles missions pour les professeur·es de lycée professionnel. Pour l'intersyndicale, ce choix d'imposer de nouvelles missions au détriment de la revalorisation des salaires est inacceptable.
L'intersyndicale réaffirme son opposition ferme au développement de l'apprentissage à tout crin dans nos lycées professionnels et en particulier sous la forme de mixité de public qui revient à dégrader l'organisation des établissements et l'organisation pédagogique dans nos classes. Ce sont nos lycées professionnels et nos formations scolaires qui ont besoin d'un vaste plan de revalorisation !
L'intersyndicale dénonce la quasi-absence d'options pour les élèves de lycée professionnel. Elle en demande la création, adossées à des programmes rigoureux, financées par des moyens supplémentaires et certificatives pour les diplômes.

L'intersyndicale rappelle qu'une réforme ne peut et ne doit se faire contre les personnels et contre l'intérêt des jeunes. Les lycées professionnels font partie intégrante du système éducatif du pays et jouent aussi un rôle qualifiant et social majeur pour un tiers de la jeunesse lycéenne. Elle rappelle donc à la ministre, si elle persiste à vouloir imposer un projet, qu'elle doit le présenter aux représentants des personnels afin d'en informer tous les acteurs concernés. À ce titre, il est temps de clarifier les modalités et le rythme des réunions et pour davantage de transparence dans la méthode de dialogue social, de privilégier des réunions avec toutes les organisations syndicales. L'intersyndicale attend donc un calendrier et des documents précis afin d'évaluer ensemble les contenus de son projet.
L'intersyndicale reste très vigilante et prendra ses responsabilités, en particulier sur les éléments qui ont déclenché la contestation massive des personnels, mais aussi sur tous les dispositifs qui dégraderaient encore les conditions d'études des élèves, les stages et les conditions de travail des personnels.

Paris, le 21 mars 2023